

Agro 
Campus
Dijon

 Lycée ODS
Quetigny

BTS AGRICOLE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



FORMATION POST BAC



UN SUIVI PERSONNALISÉ
grâce à des effectifs réduits



88,2% DE TAUX RÉUSSITE
(sur les 3 dernières sessions)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le technicien supérieur se situe hiérarchiquement entre le niveau technicien-agent technique (niveau bac) et les niveaux ingénieur ou architecte-paysagiste.

Les deux grandes catégories de profils professionnels sont :

- Le technicien supérieur d'aménagements paysagers "chef de chantier" : s'occupe de la gestion des chantiers (approvisionnement, planning...) et a sous sa responsabilité les personnes qui y travaillent. Il assure également les relations avec le client pour chaque chantier.
- Le technicien supérieur en bureau d'études participe à l'élaboration de projets d'aménagements paysagers depuis la conception et l'étude des projets jusqu'à leur mise en œuvre.

TU ES INTÉRESSÉ PAR

Les métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation ou l'aménagement de parcs/jardins ? Les aspects liés à l'environnement, les végétaux et le cadre de vie ? Alors cette formation est faite pour toi.

LES PRÉREQUIS

- Un baccalauréat général ou ;
- Un baccalauréat technologique « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV) » ou ;
- Un baccalauréat professionnel (dans les filières professionnelles correspondantes)

Inscriptions du 17 janvier au 14 mars 2024 sur le site :
<https://www.parcoursup.fr/>

QU'APPREND-T-ON EN BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ?

Ce BTSa forme les élèves à la réalisation de chantiers, de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable, de l'étude préalable initiale à la fin de la réalisation.

- **La connaissance du terrain** : reconnaître les végétaux, savoir les choisir selon leurs caractéristiques, les contraintes du milieu, les objectifs et les attentes du client. Être capables d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements pour le mettre en valeur avec de nouvelles plantations, des choix de matériaux, des constructions paysagères et un entretien adaptés.
- **La planification de chantier** : des travaux à la gestion des équipes de jardiniers en passant par la surveillance l'avancement du chantier.
- **La mise en place de projet d'aménagement** : réalisation de plans, mesures topographiques, évaluation des travaux et des stocks de matériel, établissement de devis et contrats, réglementation, démarches administratives. Les contraintes économiques et environnementales sont prises en compte à chaque étape du travail.

LE PARC PAYSAGER DU LYCÉE ODS : UN PLATEAU TECHNIQUE À DISPOSITION



Afin :

- D'effectuer une **application pratique des connaissances**
- De découvrir sa **diversité végétale**
- D'acquérir une **expérience terrain**
- D'avoir une **sensibilisation environnementale**



QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Licences professionnelles / Université
- Certificats de spécialisation

QUELS MÉTIERS ?

- Technicien paysagiste
- Agent de maîtrise
- Agent de ST de ville
- Collaborateur de concepteur du paysage



LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

Domaines communs à tous les BTSA :

- Accompagnement du projet personnel et professionnel | 87 h
- Organisation économique, sociale et juridique | 87h
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation | 174h
- Langue vivante (anglais ou allemand) | 116h
- Éducation physique et sportive | 87h
- Traitement des données | 72,5h
- Technologies de l'information et du multimédia | 43,5h
- Activités pluridisciplinaires du domaine commun | 24 h

Domaines professionnels spécifiques au BTSA AP :

Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles liées au secteur professionnel :

- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers | 145h
- Connaissance et gestion des végétaux | 261h
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager | 188,5h
- Gestion technico-économique des chantiers | 87h
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager | 130,5h

Mises en situations professionnelles :

- Stages | 16 semaines - 11 semaines de stage individuel en entreprise | 4 semaines de stage à l'étranger (fortement recommandé)

Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel | 150h

Enseignement particulier à l'établissement

- Enseignement d'initiative local | 87h - En première année «Nature en ville» et en deuxième année «Vente de jardins»

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le contrôle continu en cours de formation (50 %) est organisé sur les deux ans par l'équipe pédagogique autour de 5 épreuves coefficientées.

Pour les Enseignements d'Initiative Local (EIL), les points au dessus de 10 sont multipliés par 3.

Pour l'option Éducation Physique et Sportive, ils sont multipliés par 3.

L'examen terminal (50 %) est organisé en 6 épreuves nationales coefficientées et permettent de contrôler l'atteinte des objectifs terminaux de formation.

LA VIE DANS LE LYCÉE ODS QUETIGNY



INTERNAT LYCÉENS

Ouvert du lundi au vendredi, il accueille les élèves de la seconde à la terminale. L'internat est ouvert avant le repas pour un moment de détente et de repos. Ensuite, l'étude pour les élèves de seconde s'effectue dans leur salle de classe et dans leur chambre pour les premières et terminales afin de favoriser le travail et apprendre l'autonomie. Enfin, tout le monde remonte à l'internat afin de se préparer dans le calme à passer la nuit.



ALESA - FOYER

L'ALESA gère les activités socioculturelles proposées aux apprenants. La cotisation comprend :

- l'accès au foyer
- l'inscription à des clubs : échecs, arts du cirque, photographie...
- l'obtention de tarifs réduits lors de sorties culturelles (opéra, concert...)
- l'assurance pour les risques encourus dans le cadre des activités de l'ALESA.



RESTAURATION

La restauration, est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus. Le service de restauration participe à toutes les démarches qualité initiées par le Conseil Régional :

- « Charte Régionale Qualité »
- Plan de maîtrise sanitaire
- Achat de produits locaux
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réduction et valorisation des déchets.



UNSS - UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Chaque année, le lycée s'engage dans plusieurs disciplines et notamment en foot, hand garçons, basket filles, rugby, badminton, équitation et ultimate. D'autres activités sont pratiquées en fonction de la demande : tir à l'arc, course d'orientation, VTT...



CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le CDI est ouvert du lundi au vendredi. Dans cet espace tu auras accès à plus de 100 titres de périodiques dont des quotidiens locaux et nationaux, et un fonds documentaire de plus de 55 000 ouvrages. 5 postes informatiques sont en accès libre.

Agro 
Campus
Dijon
 Lycée ODS
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 00



legta.quetigny@educagri.fr



agro-campus-dijon.fr